

LETTRE VOIRIE 2023



Mobilisés pour une ville apaisée

Se déplacer facilement et en sécurité est une préoccupation quotidienne à Marseille. Dans notre secteur très fréquenté, les problèmes sont nombreux : conflits d'usage entre les voitures, les motos et scooters, les vélos, les trottinettes, embouteillages, pollutions, conflits de stationnement, transports en commun insuffisants, etc. Une voirie de qualité est nécessaire pour protéger tous les habitants, qu'ils soient piétons, cyclistes, motards ou automobilistes. Nous travaillons sur des solutions avec la Métropole, qui est notre gestionnaire de voirie. En décembre 2022 une convention de coopération a été signée entre la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille Provence, pour mieux encadrer l'exercice de la compétence « Voirie & espaces publics ». Cette convention prévoit que la Ville et la Métropole décident ensemble de la programmation, des travaux d'entretien et d'aménagement la voirie. Chaque année, la Ville définit la liste de chantiers prioritaires avec les mairies de secteur, puis la transmet à la Métropole.

Comment naît cette liste ? La Mairie des 6^e et 8^e arrondissements est très mobilisée pour sa voirie, en vue d'améliorer la sécurité de tous. Pour définir les priorités, nous sommes présentes sur le terrain aux côtés des habitants, des parents d'élèves, des commerçants, des professionnels et des CIQs. Des concertations sont ensuite organisées au sein de deux instances: les **Comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICAs)**, qui fédèrent les associations, et les **Laboratoires citoyens**, qui élargissent la concertation à tous les habitants, professionnels et associations désireux de co-construire l'amélioration de leur quartier. En 2022 et 2023, ces instances ont travaillé sur la sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles, des collèges et des lycées, au travers des projets présentés ci-après en page 4 et 5. En 2024, notre mairie complètera ce dispositif par la création d'un **Comité de suivi du Plan Piéton**, qui approfondira le travail sur ce sujet, en lien avec les CICAs et Laboratoires citoyens.

La Lettre Voirie 2023 vous donne toute la visibilité sur nos priorités et sur les chantiers programmés par la Métropole. Nous saluons par ailleurs le renforcement des équipes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Ville de Marseille. Sous l'autorité de la Police Municipale, ces agents verbalisent et saisissent la fourrière. Nous en attendons une lutte efficace contre le stationnement anarchique, car nous sommes tous piétons, à un moment ou un autre de notre journée. Les trottoirs de Marseille n'étant pas correctement protégés, nous poursuivons les efforts, collectivement, pour que notre ville redevienne un espace de circulations apaisées et sûres pour tous et un espace de rencontre agréable. Cette priorité traverse tous les projets que nous vous présentons.

Vous avez des propositions pour les espaces publics ? Rejoignez un Laboratoire citoyen !
Œuvrons ensemble pour une ville épaissée.



Olivia Fortin

Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Marseille
Conseillère métropolitaine
Conseillère Municipale déléguée



Anne Meilhac

Adjointe déléguée aux mobilités, à la voirie, aux emplacements,
aux espaces verts et à la transformation de l'espace public
Conseillère métropolitaine

LES PRIORITÉS DE LA MAIRIE 6&8 EN 2023

LES ENFANTS D'ABORD

Sécurisation des parvis d'école

Objectif prioritaire de la municipalité : apaiser les abords des écoles en créant des "rues aux enfants" avec des parvis agrandis, des ralentisseurs, de la végétation, avec au moins "1 banc et 1 arbre pour chaque école" et quand cela est possible, une piétonnisation & des jeux pour enfants.

Travaux confirmés pour 2023 :

- 1 **Ecole Breteuil** : pose d'un ralentisseur avant l'école, d'un banc et de jardinières.
- 2 **Ecole Friedland** : première « rue aux enfants » piétonne.
- 3 **Ecole Guadeloupe** : après la réfection du parvis et la création d'un plateau ralentisseur en 2022, en 2023 les trottoirs seront rendus aux piétons en supprimant le stationnement trottoir-chaussée.
- 4 **Ecole Mermoz** : suppression du stationnement trottoir-chaussée.

Travaux à programmer:

- 5 **Ecole Ste-Anne** : sécurisation des traversées piétonnes, protection des cyclistes, zone 30.
- 6 **Ecole Eydoux** : végétalisation et apaisement de la circulation.
- 7 **Ecoles de la Verrerie, Pointe Rouge, Prado Plage, Lapin Blanc, Jean Fiolle et Grotte Rolland.**

PROTÉGER TOUS LES PIÉTONS

L'état souvent déplorable de la chaussée et des trottoirs nous oblige à mener des chantiers urgents de sécurisation. Notre secteur a besoin de nombreux réaménagements et réparations de voirie. En 2023, 13 rues bénéficieront d'une protection des trottoirs, parfois associée à la suppression du stationnement trottoir-chaussée.

Ces trottoirs seront libérés et protégés :

Travaux confirmés en 2023 :

- 1 Rue de Lodi
- 2 Rue de la Guadeloupe
- 3 Rue de la Martinique
- 4 Rue du Cambodge, élargissement du trottoir et création d'un alternat
- 5 Rue Breteuil
- 6 Avenue de Toulon
- 7 Boulevard Périer
- 8 Rue Jean Mermoz
- 9 Boulevard Emile Sicard
- 10 Rue Raphaël Ponson
- 11 Avenue Alexandre Dumas
- 12 Place Notre-Dame du Mont
- 13 Avenue d'Odessa, entre la plage et le port

Travaux à programmer:

- 14 Avenue de Montredon
- 15 Promenade du Grand Large
- 16 Chemin des Goudes

PISTES CYCLABLES

Création et sécurisation

Une piste cyclable doit toujours être placée sur chaussée, comme tout véhicule. Elle doit aussi être protégée de la circulation automobile pour la sécurité de chacun.

Pistes cyclables confirmées pour 2023 :

- 1 **Piste cyclable Breteuil** (du cours P. Puget au bd Vauban)
- 2 **Piste cyclable Guadeloupe** (entre Milly et Cambodge)
- 3 **Sécurisation des pistes boulevard de Maillane, avenue d'Antignane, avenue Zénatti**
- 4 **Piste cyclable Pompidou**

Pistes cyclables à programmer :

- 5 **Avenues du Prado**
- 6 **Avenue Clot Bey**
- 7 **Boulevard de Hambourg**
- 8 **Avenue de Bonneveine**
- 9 **Avenue Pierre-Mendès-France**
- 10 **Rue Paradis**
- 11 **Boulevard Périer**
- 12 **Boulevard Baille**

TRAVAUX URGENTS

Réfection de chaussée

La Ville rappelle que la mise en conformité avec la loi d'orientation des mobilités de 2019 est obligatoire pour les passages piétons, et plus largement la protection des piétons et des cyclistes lors de chaque réfection de chaussée.

- 13 **Avenue Georges Pompidou**
- 14 **Avenue de Hambourg**
- 15 **Boulevard Périer**

GRANDS PROJETS

Les laboratoires citoyens pour définir les projets

- ★ **Place Bonnefon**
- ★ **Place Honnêteté et Muselier**
- ★ **Place Notre-Dame du Mont**
- ★ **Piétonnisation du Cours Julien à la Place Jean Jaurès**
- ★ **Trame verte Vauban**

CARTE DES CHANTIERS 2023

LES ENFANTS D'ABORD : SÉCURISATION DES PARVIS D'ÉCOLE

Travaux confirmés pour 2023

- 1 Ecole Breteuil
- 2 Ecole Friedland
- 3 Ecole Guadeloupe
- 4 Ecole Mermoz

Travaux à programmer

- 5 Ecole Ste-Anne
- 6 Ecole Eydoux
- 7 Ecoles de la Verrerie, Pointe Rouge, Prado Plage, Lapin Blanc, Jean Fiolle et Grotte Rolland.

PROTÉGER TOUS LES PIÉTONS

Travaux confirmés en 2023

- 1 Rue de Lodi
- 2 Rue de la Guadeloupe
- 3 Rue de la Martinique
- 4 Rue du Cambodge
- 5 Rue Breteuil
- 6 Avenue de Toulon
- 7 Boulevard Périer
- 8 Rue Jean Mermoz
- 9 Boulevard Emile Sicard
- 10 Rue Raphaël Ponson
- 11 Avenue Alexandre Dumas
- 12 Place Notre-Dame du Mont
- 13 Avenue d'Odessa, entre la plage et le port

Travaux à programmer

- 13 Avenue de Montredon
- 14 Promenade du Grand Large
- 15 Chemin des Goudes

CRÉATION ET SÉCURISATION DE PISTES CYCLABLES

Pistes cyclables confirmées pour 2023

- 1 Piste cyclable Breteuil
- 2 Piste cyclable Guadeloupe
- 3 Boulevard de Maillane, avenue d'Antignane, avenue Zénatti
- 4 Piste cyclable Pompidou

Pistes cyclables à programmer

- 5 Avenues du Prado
- 6 Avenue Clot Bey
- 7 Boulevard de Hambourg
- 8 Avenue de Bonneveine
- 9 Avenue Pierre-Mendès-France
- 10 Avenue Paradis
- 11 Boulevard Périer
- 12 Boulevard Baille

TRAVAUX URGENTS DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE :

- 13 Avenue Georges Pompidou
- 14 Avenue de Hambourg
- 15 Boulevard Périer

GRANDS PROJETS

Les laboratoires citoyens

- ★ Place Bonnefon
- ★ Place Honnêteté
- ★ Place Notre-Dame du Mont
- ★ Piétonnisation du Cours Julien à la Place Jean Jaurès
- ★ Trame Verte Vauban



Sécurisation des pistes cyclables
Promenade George Pompidou

LES GRANDS PROJETS A L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Les laboratoires citoyens pour définir les projets



Place Bonnefon



PLACE BONNEFON

La consultation a réuni les habitants trois fois durant l'hiver 2022-2023 et a permis d'imaginer un nouveau cœur de quartier. Des études techniques seront conduites en 2023 et 2024 par la Métropole.



Consultation citoyenne
Honnêteté / Muselier



PLACES DE L'HONNÊTÉTÉ ET MUSELIER

La nécessaire redynamisation commerçante de la place Muselier et la reprise des aspects extérieurs de l'ancien aquarium à l'abandon sont, par ailleurs, pris en main par la Ville de Marseille. Un nouveau noyau villageois se profile à Prado Plage.

Une réunion de concertation a réuni les habitants en juin 2023, le projet de réaménagement final sera présenté en octobre 2023. La place de l'Honnêteté sera rénovée début 2024.



Aménagement des espaces
Notre-Dame du Mont



PLACE NOTRE-DAME DU MONT

Consultés, les habitants se sont exprimés pour une piétonnisation du parvis de l'église Notre-Dame du Mont ainsi qu'un apaisement de la place Paul Cézanne et de la rue d'Aubagne incluant une piétonnisation partielle. Des bancs, de la place pour les enfants, une limitation des terrasses et une végétalisation renforcée font également partie des travaux à l'étude.



Piétonnisation du Cours Julien



PIÉTONNISATION ÉTENDUE DU COURS JULIEN À LA PLACE JEAN JAURÈS

La piétonnisation de la rue des Trois-Rois, de la rue Crudère et de la rue Poggioli est programmée pour 2023. La zone piétonne déjà effective sur le Cours Julien, la place Jean Jaurès et les rues adjacentes va donc s'étendre.

A l'entrée de cette zone piétonne, des arceaux vélos et un parking dédié aux deux-roues motorisés sont déjà installés.



Création du jardin du Réservoir



TRAME VERTE VAUBAN

Pour sécuriser les cheminements piétons, la colline Vauban bénéficie d'un réseau de jardins publics reliés entre eux par des trottoirs qui commencent à être sécurisés à la demande de la Ville. Pour sécuriser les cyclistes, une piste cyclable sera créée cette année rue Breteuil. elle sera complétée l'année prochaine par un réseau de pistes et bandes cyclables qui permettront à davantage d'habitants de se passer de voiture, et allègeront le poids de la voiture dans ce quartier aux rues étroites et encombrées. Enfin en 2025, la desserte par les bus RTM sera améliorée.

Les travaux prioritaires programmés en 2023

APAISEMENT DES ABORDS DES ÉCOLES

Apaiser les abords des écoles en créant des “rues aux enfants” avec des parvis agrandis, des ralentisseurs, de la végétation est un des objectifs prioritaires de la municipalité.

A titre d'exemple, la pose d'un ralentisseur, d'un banc et de jardinières devant l'école **Breteuil** a été réalisé, la réfection du parvis et la création d'un plateau ralentisseur devant l'école **Guadeloupe** a été programmé cette année.

Après concertation auprès des habitants et de la communauté scolaire de l'école **Friedland**, nous expérimenterons à la rentrée la piétonisation de la rue Friedland afin que tous puissent y marcher sans danger.

En 2023, devant l'école **Mermoz** et à proximité de l'école **Etienne Milan**, les trottoirs seront rendus aux piétons en supprimant le stationnement trottoir-chaussée



Ecole Breteuil



Ecole Guadeloupe

APAISEMENT DE LA CIRCULATION SUR LE LITTORAL SUD

Depuis 2020, la Ville construit avec la Métropole l'apaisement progressif de la circulation du littoral sud. La zone naturelle du Cap Croisette a été protégée par deux barrières; la calanque de Callelongue bénéficie d'une protection renforcée grâce à la remontée de la barrière au rond-Point Sonia Livanos et à la réfection du parking Napoléon. La sûreté a été améliorée avec un dispositif de médiation sociale renforcé sur la zone, la création d'une brigade mixte Police nationale - Police municipale à vélo et la création d'une brigade maritime. La fréquence des bus des lignes 19 et 20 a été améliorée par la RTM et de nouvelles stations de vélos en libre service ont été installées sur le littoral sud.

En 2023, des aménagements de voirie sont attendus. Ils sont nécessaires pour permettre un renforcement de la desserte sur les lignes de bus 19 et 20.

- Barrières pour protéger les trottoirs du stationnement anarchique
- Bordures pour protéger les pistes cyclables
- Stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- Stationnement pour les habitants
- Stationnement pour les visiteurs, clients et usagers des restaurants, hébergements touristiques, clubs de sports nautiques
- Nouvelles stations de vélos en libre services
- Panneaux d'information, toilettes publiques, fontaines à boire, arceaux vélos

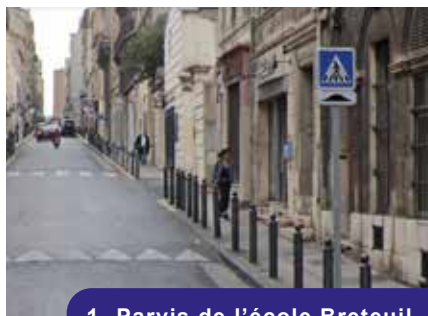


Stationnement sur littoral sud



Ajout de stations à vélos

LES AVANCÉES DEPUIS 2020



1- Parvis de l'école Breteuil

1. PARVIS DE L'ÉCOLE BRETEUIL

Agrandissement et ralentisseur



2 - Parvis de l'école Guadeloupe

2. PARVIS DE L'ÉCOLE GUADELOUPE

Sécurisation et ralentisseur au carrefour



3 - Parvis de l'école Jeanne d'Arc

3. PARVIS DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

Suppression du stationnement trottoir-chaussée le long de l'école (rue Jean Mermoz)



4- Création de stationnements 2 roues motorisés

4. CRÉATION DE STATIONNEMENTS POUR LES DEUX ROUES MOTORISÉS

Place Delibes, Cours Julien, Notre-Dame du Mont



5- Limitation de la vitesse avenue Clot Bey

5. CLOT BEY

Limitation de la vitesse à 30 km/h



6 - Régulation du stationnement 1^{ère} partie rue Cdt Rolland

6. RÉGULATION DU STATIONNEMENT

Quartiers Prado plage et Saint Giniez (Rues Commandant Rolland - Alexandre Dumas - Raphaël Ponson & boulevard Barral)



7 - Entrée de la base nautique Promenade G. Pompidou

7. BASE NAUTIQUE DU ROUCAS BLANC ET GEORGES POMPIDOU

Piste cyclable protégée, arbres et bancs



8- Enrochements sur la route des Goudes

8. ROUTE DES GOUDES

Limitation du stationnement anarchique par enrochements sur la route des Goudes, limitation d'accès et de parking Rue Pelleprat et parking de la Maronaise.



9 - Nouveaux emplacements vélos & trottinettes

9. CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT VÉLOS ET TROTINETTES

500 places dans notre secteur

10 - MISE EN APPLICATION DU PLAN VÉLO

sécurisation et créations de nouvelles pistes cyclables sur l'ensemble du secteur, et piste 1 du plan vélo prolongée avenue George Pompidou



10 - Création de voies cyclables rues Guadeloupe & Milly

PROTÉGER LES PIÉTONS : LA RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT

SUPPRESSION PROGRESSIVE DU STATIONNEMENT TROTTOIR-CHAUSSÉE

En 2023, 110 places de stationnement positionnées à cheval sur trottoirs et chaussées seront supprimées pour l'ensemble du secteur (qui compte 125 000 habitants) avec comme priorité quelques axes qui concentrent des établissements scolaires et équipements publics.

Cette mise en conformité progressive continuera et elle sera structurée en concertation avec le Comité de suivi du Plan Piéton.



Piétonisation
place Emile Sicard



Mise en conformité du
stationnement rue Guadeloupe



Protection des trottoirs
Rue Raphaël Ponson

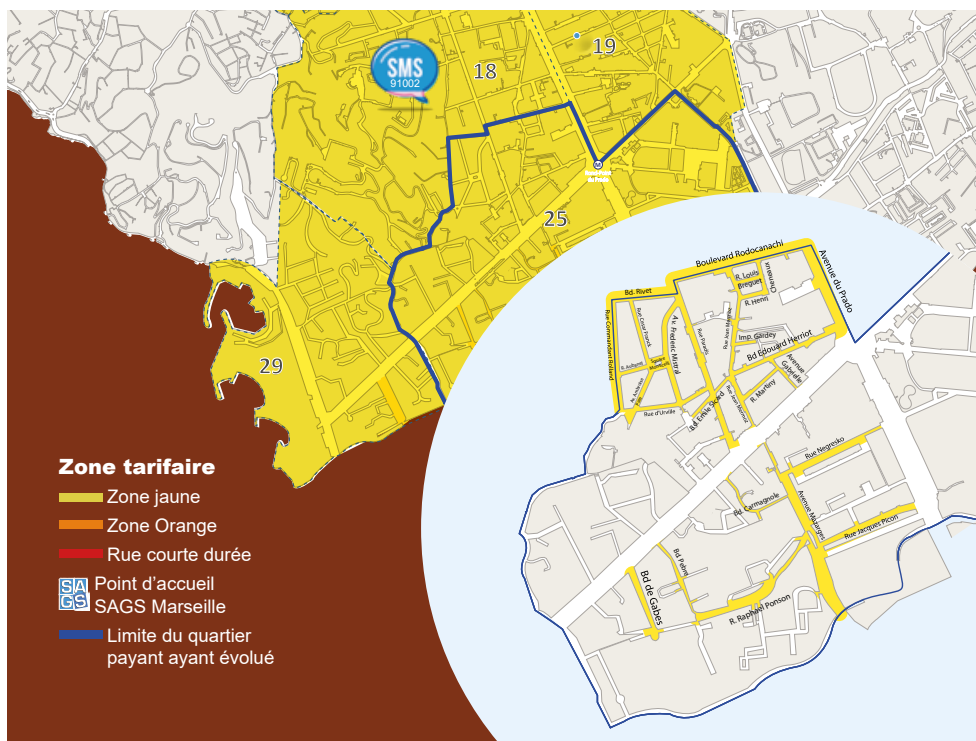
Quid du stationnement vélos et deux roues motorisés ?

Pour privilégier la sécurité des piétons, le stationnement automobile en amont des passages piétons est interdit par la loi. Pour se mettre en conformité, la ville positionne des stations vélos à cet endroit. Les arceaux vélos sont en cours de déploiement et serviront au stationnement des vélos personnels, vélos et trottinettes en libre-service (free-floating). Pour les 2-roues motorisés, un déploiement progressif de nouveaux stationnements dédiés est prévu. Cela a commencé dans le quartier Notre Dame du Mont et Cours Julien, Delibes, Paradis et Prado.

EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT

Dans les zones tendues en stationnement, nous déployons l'action la plus efficace contre les voitures - ventouses : le stationnement payant.

Le stationnement payant permet en effet de privilégier le stationnement des riverains (forfait annuel) tout en favorisant la rotation de véhicules pour que chacun trouve une place facilement, notamment à proximité des commerces.



Extension du stationnement payant sur la zone 25 / quartier Saint-Giniez
au 1er juillet 2023

LES ABONNEMENTS POUR STATIONNER À TARIF RÉDUIT

La ville de Marseille a mis en place des abonnements annuels à tarifs réduits pour les citoyens et citoyennes ayant des besoins en stationnement de longue durée.

Pour en savoir plus > <https://www.sagsmarseille.com/abonnements.html>



RÉSIDENT & ETUDIANT - RÉSIDENT

Vous laissez votre véhicule à proximité de votre domicile PLUSIEURS JOURS dans la semaine. Bénéficiez d'avantages tarifaires sans payer à l'horodateur avec l'abonnement Résident semestriel ou annuel.



PROFESSIONNEL

Vous êtes amenés à vous déplacer dans Marseille le cadre de votre activité professionnelle. Bénéficiez d'avantages avec l'abonnement Profession Mobile annuel.



AUTOPARTAGE

Statut d'autopartage Formule d'abonnement annuel pour le paiement de la part stationnement des véhicules en autopartage des organismes justifiant du Label Autopartage.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Vous êtes titulaire d'une carte PMR. La gratuité du stationnement vous est octroyée dans les zones payantes de la Ville de Marseille.

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER ?

Participez aux laboratoires citoyens !

Espaces d'échange, de partage et d'implication où les voix de chacune et chacun sont entendues et prises en compte, les laboratoires citoyens ont été conçus pour que chaque habitant et habitué de nos noyaux villageois puisse exprimer ses idées, ses besoins et ses avis sur des projets de réhabilitation d'espaces publics et animations de quartier.

Il existe 4 laboratoires citoyens dans notre secteur : 6^e Nord, 6^e Sud, 8^e Nord et 8^e Sud



04.91.55.15.84

mairie-marseille6-8.fr

@mairie6_8

@mairie68



M A I R I E
6&8
ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E